

**JAZZ ET MUSIQUES
IMPROVISEES**

Le département jazz et musiques improvisées

Le département jazz et musiques improvisées offre une formation complète de grande qualité, basée sur le travail du répertoire et sur l'improvisation.

Jazz et musiques improvisées

Cette formation privilégie les activités d'ensemble du traditionnel au contemporain. du combo au big-band et les cours particuliers spécifiques pour chaque instrument. Des master-class ont lieu avec des musiciens de renommée internationale (Tigran Hamasyan, Pierre de Bethmann, Claude Égea, Jerry Bergonzi, Andy Emler, Pierrick Pedron, Sébastien Jarrousse, Édouard Ferlet). L'équipe pédagogique offre aux élèves l'opportunité de se produire en public dans différents lieux tels que : la salle 33 Tour, Le Café de la plage, à Cergy, L'Orangerie, à Eaubonne, La Mezzanine à Pierrelaye, l'Atla, le Sunset à Paris, Jazz au Confluent à Conflans Saint Honorine et Le Festival Jazz au fil de l'Oise...

Cours proposés

Construit autour des pratiques collectives (ateliers) et de la pratique instrumentale et vocale, le département Jazz permet de se former dans les domaines suivants :

- ▶ Instruments : hautbois, piano, saxophone, batterie, guitare, contrebasse, cordes, basse électrique, trompette, cuivres, voix, 45' à 1h/semaine
- ▶ Ateliers jazz, combos, big-band, 2h/semaine par ensemble
- ▶ Batterie et piano complémentaire, 30'/semaine
- ▶ Arrangement 2h/semaine (3 niveaux)
- ▶ Formation musicale jazz 2h/semaine
- ▶ Histoire du jazz 2h/semaine
- ▶ Transversalité avec les départements Jazz et Musiques du monde avec les UV communes et/ou possibilités de double cursus.

Cursus

Cycle 1 : 1 à 2 ans maximum

Débutants non admis

2 à 6h de cours/semaine

Validation : admission en cycle 2 sur examen

Cycle 2 : 2 à 3 ans maximum

5 à 10h de cours/semaine

Validation : admission en CPA ou en COP sur examen

Cycle 3 (CPA) : 2 à 3 ans maximum

6 à 10h de cours/semaine

Validation : Certificat d'Études Musicales (CEM) et/ou orientation en Prépa COP ou COP

Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) :

Durée de 1 à 3 ans maximum

10h à 12h de cours/semaine

Validation : Diplôme d'Études Musicales (DEM)

Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES) :

Durée de 2

Préparation à l'entrée aux pôles supérieurs, écoles supérieures...

Conditions d'accès

- ▶ Test de formation musicale écrit et oral en septembre
- ▶ Inscription dans les cours collectifs dès la rentrée avant de présenter le concours d'entrée
- ▶ Concours d'entrée en octobre : liste de pièces à préparer : 3 en cycle 1, 4 en cycle 2, et 5 en cycle 3 et COP programme disponible sur la page Scolarité – Admissions et concours





ALLER PLUS LOIN

SUR LE SITE

- ▶ Licence Lettres et arts vivants (musique, danse, théâtre)
- ▶ Scolarité
- ▶ Etudiants en scène

SUR INTERNET

- ▶ Le Forum de Vauréal
- ▶ La 33 tour
- ▶ La Mezzanine - Ville de Pierrelaye
- ▶ Atla
- ▶ Jazz au fil de l'Oise
- ▶ Théâtre 95

DIRECTION DE LA CULTURE ET DE L'EDUCATION ARTISTIQUE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Parvis de la Préfecture - CS 80309

95027 Cergy-Pontoise Cedex

01 34 41 42 53